



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



## **Programme** **« Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain »**

Journée thématique  
**Le marché de l'assainissement autonome :**  
**L'offre rencontre-t-elle la demande ?**  
19 décembre 2001

### **LES USAGERS DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME A BOBO-DIOULASSO – BURKINA FASO**

par Denis Dakouré – 19 décembre 2001

#### **1 Présentation de la ville de Bobo-Dioulasso**

Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso et capitale économique du pays s'étend sur une superficie de 13 678 hectares et compte environ 522.000 habitants à ce jour pour près de 40.000 parcelles.

La ville est divisée en 25 secteurs organisée en trois arrondissements qui sont :

- arrondissement de Do comprenant les secteurs n° : 2, 10, 11, 12, 13, 22 et 23 ;
- arrondissement de Dafra comprenant les secteurs n° : 3, 4, 5, 6, 14, 15, 16, 17, 24 et 25 ;
- arrondissement de Konsa comprenant les secteurs n° : 1, 7, 8, 9, 18, 19 et 20 et 21.

L'occupation actuelle du sol est régie par la loi n° 14/96/ADP du 24 juin 1996 portant réforme agraire et foncière.

La classification de l'habitat, basée sur la nature des matériaux, les équipements assurant plus ou moins le confort, permet d'établir cinq (5) zones homogènes qui sont : le haut, le bon, le moyen, le bas standing et le spontané.

Le statut d'occupation indique une forte proportion de propriétaires soit 66 %.

## 2 Quelles formes d'assainissement autonome existent ?

Pour l'instant la ville ne dispose pas de réseau d'assainissement collectif et les eaux usées et excréta sont évacués par des systèmes autonomes. Il existe deux catégories de systèmes d'assainissement autonome, à savoir les latrines publiques et les « latrines » privées.

### Les systèmes d'assainissement privés

La majorité des ménages disposent d'installations sanitaires autonomes. Sur les 100 personnes interviewées, seulement 5 ont affirmé ne disposer d'aucune installation sanitaire dans leurs parcelles.

Les équipements visités sont essentiellement constitués de latrines traditionnelles (76). Il y a également quelques fosses septiques : 11 au total dont 2 ne sont pas encore fonctionnelles. Les logements disposant d'installations intérieures comme les WC à chasse, les douches intérieures raccordées à des puisards sont plutôt rares : seulement deux.

Le tableau 1 récapitule la situation des équipements recensés.

Tableau 1 : Les types d'installations existantes

Type	Latrines traditionnelles	Latrines à fosses étanches	Puisards	Fosses septiques	Sans installation	TOTAL
Nombre actuel	76	14	16	11	5	122
% actuel	62,5	11,5	13	9	4	100
% 1996	82	4	-	6	8	100

Les systèmes existants présentent les caractéristiques suivantes :

- ***les latrines traditionnelles*** : ce sont des fosses non revêtues, d'une profondeur moyenne de 8 m et de diamètre 0,8 m. Elles possèdent en général une superstructure sans toit et une dalle percée d'un trou de défécation. Elles représentent 62,5 % de l'ensemble des systèmes et on les rencontre dans les logements de moyen et bas standing.
- ***les latrines avec fosses étanches*** : ce sont des fosses rectangulaires revêtues, de dimensions généralement de 1,5 x 1,8 m sous une dalle percée du trou de défécation. La superstructure est généralement sans toit et l'installation admet le plus souvent les eaux de douchières et de cuisine. Elles représentent 11,5 % et on les rencontre dans les habitats de bon et moyen standing.
- ***les fosses septiques*** : de dimensions 1,5 m de longueur et de 1 m de largeur sur 1,6 m de profondeur, elles sont raccordées à des WC à chasse. Les fosses septiques représentent 9 % des installations et on les rencontre dans les logements de haut standing.
- ***les puisards*** : ils sont construits pour l'évacuation des eaux de douches et ont pour dimensions moyennes 0,8 m de diamètre sur 5 à 7 m de

profondeur. Ils sont remplis de blocs de latérite et sont installés à l'extérieur des parcelles dans 50 % des cas. Seuls 13 % des ménages recourent aux puisards pour leurs eaux usées.

- 4 % de la population ne disposent **d'aucun système d'assainissement.**

La répartition selon le mode d'évacuation des excréta révèle que 96 % de la population disposent d'installations d'assainissement dans leurs concessions tandis que, faute d'une quelconque installation, 4 % se soulagent en plein air, dans les carrés non bâtis, les terrains vagues des différentes réserves et autres endroits inappropriés (fossés, espaces sombres sans clôture et non gardés de certains lieux publics tels que les écoles ...).

Ces différents pourcentages ont notablement augmenté depuis la dernière enquête de 1996 sur l'habitat et l'assainissement autonome à Bobo-Dioulasso. En effet, les taux d'équipement en systèmes améliorés (latrine avec fosses étanches, fosses septiques) ont connu une hausse sensible probablement sous l'impulsion des programmes de promotion de systèmes d'assainissement à faible coût (voir tableau ci-dessus).

### **3 Quels relations entre les ménages et les vidangeurs ?**

La pratique en matière de vidange des boues chez les ménages est de deux ordres. Les fosses sont vidangées après remplissage chez 95 % des ménages, et chez les autres, elles sont comblées et abandonnées au profit d'autres.

Pour la vidange, on note qu'il en existe deux modes : la vidange manuelle et la vidange mécanique. Sur les 100 personnes rencontrées, 45 ont déjà procédé au moins une fois à la vidange de leurs fosses.

- 22 ont fait appel aux services des vidangeurs manuels
- 16 ont eu recours aux sociétés de vidange mécanique
- 7 ont utilisé alternativement l'un et l'autre de deux prestataires de service.

Les familles qui ont fait procéder à la vidange manuelle de leurs fosses l'ont souvent fait par elles-mêmes et quelques fois fait appel aux vidangeurs qui sillonnent les rues pour proposer leurs services. Les prix pratiqués par ceux-ci vont de 2.500 à 12.000 F CFA. Certains artisans, au lieu d'un prix forfaitaire pour la vidange, ont un prix unitaire au mètre de profondeur de la fosse. Celui-ci est de 1.000 F CFA.

Les quartiers où l'on pratique le plus la vidange manuelle sont surtout les quartiers périphériques ou non encore lotis : Kua, Sakaby, Kuinima, Sarfalao. En outre, ce sont surtout les latrines traditionnelles qui sont ainsi vidangées.

Les boues extraites sont soit entassées à côté, derrière le mur des latrines ou sont transportées directement dans les champs pour ceux des ménages qui pratiquent l'agriculture.

*Les familles qui ont fait procéder à la vidange mécanique de leurs fosses ont utilisé les services des sociétés dont - fait paradoxal - elles ignorent même le nom.*

*Beaucoup de personnes interrogées n'ont pas su donner le nom d'une seule de ces entreprises. On connaît le camion spiros, on sait où il est habituellement stationné et on va le chercher en cas de besoin. Connaître le nom de la société ne semble pas une nécessité chez beaucoup d'usagers de ces services.*

Pour contacter ces structures, certains ont tout simplement demandé à leurs voisins, leurs amis pour avoir les coordonnées. D'autres ont eu la chance d'avoir un parent qui travaillait dans l'une ou l'autre de ces structures, ce qui leur a grandement facilité la tâche.

A l'inverse, quelles sont les démarches commerciales entreprises par les vidangeurs à l'endroit des usagers ?

Comme l'attestent les réponses de ceux-ci (tableau 2), il n'y a aucune démarche commerciale spécifique vis-à-vis des particuliers

Tableau 2 : Démarche commerciale :

	<b>Quelles sont les démarches commerciales du vidangeur auprès des particuliers ?</b>	<b>Quelles sont les démarches commerciales du vidangeur auprès des clients publics ?</b>
<b>ENGECI</b>	- Pas encore de politique publicitaire à l'endroit des particuliers. - Il est prévu à brève échéance d'entreprendre une véritable démarche publicitaire par spots radiodiffusés sur les ondes des radios locales.	- Lettres de présentation de l'entreprise et d'offres de services  - Pas d'appel d'offres en la matière pour le moment. - Les structures grandes productrices de boues font systématiquement appel à des entreprises publiques
<b>GENIE</b>	- Aucune démarche commerciale spécifique - Publi-reportage annuel diffusé sur les antennes de la Télévision.	Aucune en particulier.
<b>HOUETIENNE</b>	Aucune démarche publicitaire. Il n'y a jamais eu d'affiches, ni de spot.	Des lettres de présentation de l'entreprise et d'offres de services
<b>VOIRIE</b>	Service de Voirie est assez connu De plus, en raison de son caractère de service public et non commercial, il n'a pas vocation à s'attirer de la clientèle au moyen de publicité.	Aucune démarche commerciale. Le service est spontanément contacté par les clients.

Les coûts des vidanges manuelles varient chez les ménages de 5.000 à 15.000 F CFA pour ce qui est des latrines traditionnelles dont certaines ont des profondeurs allant jusqu'à 15 mètres. Ceux des fosses septiques vont de 7.500 à 10.000 F CFA.

Ce sont surtout les habitants des zones résidentielles (habitat de moyen et haut standing) qui utilisent ces services.